

Marché Verrier de Noël



Jardins du Musée du Verre François Décorchemont
Animations et restauration sur place



museeduverre.fr



En résumé:

- À destination des verriers
- Marché de Noël des verriers au Musée du verre François Décorchemont, samedi 28 novembre 2026
- Date limite d'envoi des candidatures : 25 septembre 2026

Publié le 10 août 2026

Appel à candidatures

pour le Marché de Noël des verriers du Musée du verre François Décorchemont le samedi 28 novembre 2026.

Contexte

Le musée du verre François Décorchemont, à Conches, présente des collections d'art verrier de la fin du XIX^e siècle à nos jours dans les domaines des arts décoratifs, du vitrail et de la sculpture contemporaine. Depuis 2022, il est installé dans l'ancien hospice de Conches, situé sur le site de l'ancienne abbaye bénédictine.

Afin de conforter cette identité, le Musée du verre François Décorchemont organisera un Marché de Noël des verriers le samedi 28 novembre 2026, de 10h à 19h, avec la participation de vingt-cinq verriers.

Pour l'occasion, l'entrée du musée sera gratuite pour le public afin de favoriser les ventes des artisans d'art.



Le statut des candidats.

L'appel à candidature s'adresse aux verriers qui exercent une activité artisanale dans le domaine du verre. Les professionnels peuvent exercer sous différents statuts selon la nature de leur activité. Les professionnels déclarent avoir un numéro de SIRET et avoir souscrit une assurance de responsabilité civile et multirisque, couvrant la responsabilité qu'ils peuvent encourir vis-à-vis des tiers dans le cadre de ses activités d'organisateur et producteur de manifestation. L'artisan en donnera justification au musée.

Le stand au Marché de Noël des verriers.

Un emplacement sous barnum fermé sur trois côtés est mis à la disposition des exposants sur le site du musée du verre François Décorchemont. Chaque stand sera composé d'une ou deux tables de 180 x 76 cm selon le choix de l'exposant, avec une arrivée électrique. Le verrier devra apporter une nappe noire pour harmoniser les stands.

L'organisateur désignera les emplacements réservés aux exposants pour inciter à une meilleure déambulation des visiteurs. L'organisateur fournira en amont de la manifestation, son positionnement au verrier.

Le montage des stands sur le site par les exposants est programmé le samedi 28 novembre entre 8h et 9h45. Une équipe sera à disposition pour répondre à toutes les demandes. Aucun véhicule ne sera autorisé à entrer dans l'enceinte du site en dehors de ces heures.

Il est demandé à l'exposant d'être présent sur son stand pendant toute la durée de l'événement sur la période d'ouverture au public soit de 10h à 19h. Les ventes réalisées par les exposants au cours de cette manifestation ne donneront lieu à aucun reversement au Musée du verre François Décorchemont. Les exposants doivent indiquer les prix proposés pour la vente de leurs créations.

Le démontage ne pourra débuter qu'à la fermeture officielle de la manifestation soit le samedi 28 novembre, à 19h. Le démontage devra être fini à 21h maximum.

Le site du Musée du verre François Décorchemont sera surveillé durant la journée du 28 novembre. Le Musée du verre François Décorchemont décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de matériel durant les heures d'ouverture du marché. Les exposants sont responsables de leur stand.

Les véhicules des exposants seront stationnés sur le parking situés en contre-bas et l'accès des véhicules au site du marché ne sera autorisé que durant les heures définies pour le montage et démontage.

La manifestation sera accompagnée d'animations et de restauration sur place.

L'occupation du Domaine Public.

Une convention d'occupation du domaine public entre l'exposant et le Musée du verre François Décorchemont sera conclu avant le début de la manifestation. Le montant de la redevance d'occupation du Domaine public s'élève à 10 €/mètre linéaire, soit 18€ la table de 1,80 mètre pour la journée de manifestation. Le règlement de la redevance devra être effectué au moment de la signature de la convention d'occupation du domaine public.

Le dossier de candidature devra être envoyé à l'adresse suivante avec pour objet « candidature Marché de Noël des verriers » : musees@conchesenouche.com **avant le vendredi 25 septembre 2026 – 10h**

Modalités de sélection.

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection composé de représentants du Musée du verre François Décorchemont, au regard notamment des éléments suivants :

- Statut du verrier
- Qualité des créations (label EPV, Atelier d'art de France...)
- Créations en adéquation avec un Marché de Noël des verriers
- Proposer deux modalités de paiement pour le public (espèces, chèque, carte bancaire)

Le comité de sélection sera également attentif à la cohérence de la cohabitation et à la diversité des techniques utilisées des verriers sélectionnés.

Annulation.

En cas de force majeure (mesures sanitaires, manifestations publiques, intempéries déclarées par la préfecture...), le musée du verre François Décorchemont se réserve le droit d'annuler l'évènement et remboursera dans ce cas les inscriptions.

Dans le cas où l'artisan annule sa participation, celui-ci s'engage à en informer le musée au mieux un mois avant la manifestation. Au-delà de ce délai, les inscriptions resteront facturées.

Contact / Renseignements.

Musée du verre François Décorchemont
Eric LOUET, Directeur musees@conchesenouche.com

Fiche de renseignement.

VOTRE ENTREPRISE	
NOM	
Adresse	
Téléphone	
Adresse mail	
Activité principale	
Site internet	
N° de Siret	
Spécialités	
Vos références	
Paiement en espèces	Oui / non
Paiement en carte bancaire	Oui / non
Paiement en chèque	Oui / non
Table 180 x 75 cm	Quantité :
Chaise	Quantité :